## UN CENTRE DE LOISIRS MUTUALISÉ AVEC UNE ÉCOLE DE MUSIQUE

## DESCRIPTION

A Pont-du-Chateau, l'actuel bâtiment utilisé par l'école de musique étant désuet et ne pouvant être remis en état et afin d'éviter les coûts de fonctionnement et utiliser au mieux les bâtiments, il a été décidé que l'école de musique et le centre de loisirs pouvaient utiliser les mêmes locaux construits à neuf

Ce projet permet de mutualiser l'espace : la partie centrale du bâtiment est dédiée à l'accueil et aux bureaux des responsables., la partie gauche sera utilisée par le centre ados tandis que l'aile droite sera utilisée par les 3-11 ans. Ce projet permet aussi de mutualiser les coûts : le coût prévisionnel était de 1 746 000 € pour 1 400 m² de surface de bâtiment.

Utilisé dès le début des vacances estivales 2022 par les enfants du centre de loisirs, il permet à ces derniers de pouvoir utiliser les installations du complexe, d'être proches des terrains de sports, de la rivière Allier et de la plaine de jeux des Vortilles. Les élèves-musiciens investissent à leur tour les lieux lors de la rentrée 2022-2023.

## CONTACT



Pont-du-Château, 2018



**THÉMATIQUES** 

RFPFRFS

7.3